

- **Risque de liquidité sur le marché secondaire** : rien ne garantit que les Actions puissent toujours être achetées ou vendues sur un marché boursier ou que le prix du marché reflète la VNI du Fonds.
- Il peut être difficile pour le Fonds d'acheter ou de vendre certains investissements selon certaines conditions de marché. Par

conséquent, le prix obtenu lorsque le Fonds achète ou vend des titres peut se révéler inférieur au prix observé dans des conditions de marché normales.

- Pour un aperçu complet de tous les risques liés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Facteurs de risque** » qui figure dans le Supplément et le Prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0 %*
Frais de sortie	0 %*

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,69 %**
----------------	----------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds sont tenus de payer des frais d'entrée de 5 % maximum et des frais de sortie de 3 % maximum. Actuellement, le Fonds n'exerce pas son droit d'appliquer des frais d'entrée et de sortie.

Le Fonds étant un ETF (fonds négocié en bourse), les investisseurs du marché secondaire ne seront généralement pas en mesure de négocier directement avec HANetf ICAV. Les investisseurs qui achètent des Actions en bourse le feront à des prix du marché qui refléteront les frais de courtage et/ou les frais de transaction et les écarts entre les cours acheteur et vendeur ainsi que les prix sous-jacents de la société au moment de la négociation sur le marché secondaire.

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les frais de transaction correspondants.

* Pour les Investisseurs qui négocient directement avec le Fonds, les frais liés au changement de compartiment peuvent atteindre jusqu'à 3 % maximum.

** Les frais courants sont versés au Gestionnaire qui est tenu de déduire de ses frais le coût de fonctionnement du Fonds. Ce coût ne tient pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Veuillez consulter les sections « **Frais généraux et dépenses** » et « **Frais de gestion et dépenses** » du Prospectus ainsi que les sections « **Frais et dépenses** » et « **Informations clés pour la négociation d'Actions** » du Supplément pour de plus amples informations sur les frais.

Performances passées

- Il n'existe pas suffisamment de données pour fournir aux investisseurs une indication pertinente sur les performances passées.

Informations pratiques

Gestionnaire d'investissement : Vident Investment Advisory LLC
Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.
Administrateur : BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC.

Informations complémentaires : des exemplaires de la documentation relative au Prospectus ainsi que les derniers états financiers sont disponibles gratuitement auprès de l'Administrateur. Le Prospectus et les états financiers sont préparés pour HANetf ICAV et non pas séparément pour le Fonds. De plus amples informations sur la composition du portefeuille sont disponibles sur le site Web www.HANetf.com.

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire, y compris une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations/avantages, sont disponibles sur le site Internet www.hanetf.com. Les détails de ces politiques sont également disponibles gratuitement en version papier sur demande auprès du Gestionnaire.

Informations sur les prix : la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures ouvrables habituelles, au bureau de l'Administrateur et sera publiée quotidiennement sur www.hanetf.com.

Conversion : les investisseurs qui achètent des actions en bourse ne peuvent pas convertir ces Actions entre les compartiments de HANetf ICAV. Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds peuvent convertir leurs actions s'ils le souhaitent.

Passif distinct : le fonds est un compartiment de HANetf ICAV, un organisme irlandais à compartiments multiples de gestion collective d'actifs. En vertu du droit irlandais, l'actif et le passif du Fonds sont distincts des autres compartiments de HANetf ICAV et l'actif du Fonds ne sera pas disponible pour satisfaire le passif d'un autre fonds de HANetf ICAV.

Imposition : la société HANetf ICAV est domiciliée en Irlande à des fins fiscales. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. HANetf Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 juin 2021.